

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2008 12			Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	5 879	4 283	1 596	1 983	387	19.53	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL I	5 879	4 283	1 596	1 983	387	19.53
	Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				23	23	100.00
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	3 774		3 774	14 739	10 965	74.39
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	99 816		99 816	96 943	2 873	2.96	
Charges constatées d'avance (3)	1 113		1 113		1 113		
	TOTAL III	104 703		104 703	111 704	7 002	6.27
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	110 581	4 283	106 298	113 687	7 389	6.50

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2008	12	31/12/2007	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	78 642		67 500		11 142	16.51
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	8 802		11 142		19 944	178.99
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	893		1 093		200	18.30	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	70 733		79 735		9 002	11.29
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	5 186		4 136		1 050	25.39
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	5 186		4 136		1 050	25.39
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 526		2 458		68	2.79
	Dettes fiscales et sociales	27 829		27 359		470	1.72
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	24				24	
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	30 379		29 816		563	1.89
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	106 298		113 687		7 389	6.50

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

30 379 29 816

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2008	12	31/12/2007	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	152 207		159 435		7 228	4.53
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 224		26		2 198	NS
Collectes						
Cotisations						
Autres produits						
TOTAL I	154 431		159 461		5 030	3.15
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	112				112	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	27 831		20 123		7 709	38.31
Impôts, taxes et versements assimilés	3 109		2 204		905	41.08
Salaires et traitements	93 808		91 211		2 597	2.85
Charges sociales	37 137		36 274		862	2.38
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	387		601		213	35.54
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 050		4 136		3 086	74.61
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
TOTAL II	163 434		154 548		8 886	5.75
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	9 003		4 913		13 916	283.26
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2008	12	31/12/2007	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		1		2	1-	32.57-
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V		1		2	1-	32.57-
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		1		2	1-	32.57-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		9 002-		4 914	13 916-	283.17-
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				6 028	6 028-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		200		200		
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		200		6 228	6 028-	96.79-
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		200		6 228	6 028-	96.79-
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		154 632		165 691	11 059-	6.67-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		163 434		154 548	8 886	5.75
SOLDE INTERMEDIAIRE		8 802-		11 142	19 944-	178.99-
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		8 802-		11 142	19 944-	178.99-



CONSEILS ET COMMISSAIRES ASSOCIÉS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION JEUNESSE INFORMATION , tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Aucune provision pour licenciement du personnel permanent n'a été constituée dans vos comptes annuels, et aucun montant quant à cet engagement n'a été indiqué dans l'annexe de vos comptes annuels.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable, sur les bases des éléments disponibles à ce jour, des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Le rapport moral et financier ne nous a pas été communiqué à ce jour et nous ne sommes pas en mesure, de ce fait, de formuler une opinion sur ce rapport.

Fait à St Raphaël, le 18 Mars 2009

Pour la Société CCA

Claude LAVANCHY
Commissaire Aux Comptes

